École secondaire Jean-Baptiste-Meilleur

777 Bd Iberville, Repentigny, QC J5Y 1A2

Politique d'éducation inclusive (PEI)

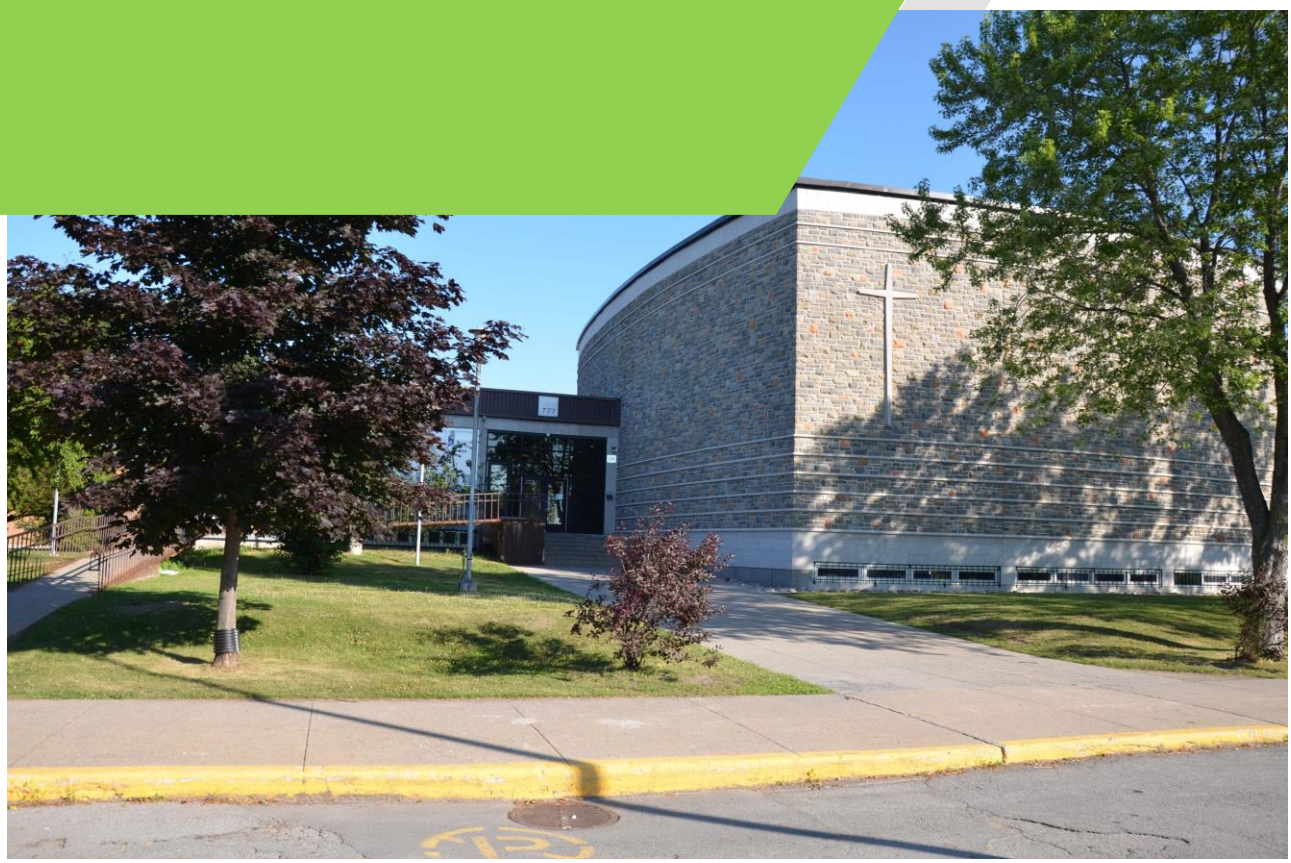

Date de révision : septembre 2023

Document élaboré par Marie-Pierre Quevillon et Geneviève Fournier

ÉCOLE SECONDAIRE
Jean-Baptiste-Meilleur

TABLE DES MATIÈRES

Préambule **2**
Mission et vision de l'établissement 2
But de l'inclusion 2
Vision de l'établissement **4**
Obligations légales **5**
Services aux élèves **8**
Droits et responsabilités **11**
Établissement 11
Enseignants 12
Élèves 13
Parents/tuteurs légaux 14
Liens avec les autres politiques **15**
Liens avec la politique d'intégrité 15
Liens avec la politique linguistique 15
Liens avec la politique d'évaluation 16
Liens avec la politique d'admission 16
Bibliographie **17**
Annexe(s) **18**

Préambule

Mission et vision de l'établissement

La politique définit les attentes de l'école secondaire Jean-Baptiste-Meilleur relativement à l'inclusion des élèves. Cette politique est fondée sur la mission de l'école (instruire, socialiser et qualifier) et est en accord avec les valeurs et les orientations préconisées par notre projet éducatif (respect, engagement, collaboration, ouverture et bien-être). Ces règles visent à développer le respect, l'autonomie, la coopération, l'engagement et la fierté.

Par ailleurs, le «Baccalauréat International a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.»[1].

But de l'inclusion

L'IB décrit le principe de l'inclusion ainsi : «L'inclusion est un processus continu qui vise à élargir l'accès à l'apprentissage et à accroître l'engagement de tous les élèves, en identifiant et en supprimant les obstacles. L'inclusion est un «paradigme organisationnel» donnant lieu à des changements. C'est un processus perpétuel ayant pour but la progression de l'apprentissage et l'augmentation de la participation de tous les élèves. Elle tient compte des besoins en matière de soutien à l'apprentissage et remet en

[1] BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique [En ligne], chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://resources.ibo.org/data/m_0_mypxx_guu_1405_6_f.pdf, page consultée le 21 septembre 2022.

question les objectifs plus larges de l'éducation ainsi que la nature de la pédagogie, du programme d'études et de l'évaluation. Il s'agit d'une approche pédagogique que tous les établissements doivent s'efforcer d'adopter. L'inclusion est facilitée dans une culture axée sur la collaboration, le respect mutuel, le soutien et la résolution de problèmes faisant intervenir toute la communauté scolaire. »[2].

[2] BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, La diversité d'apprentissage et l'inclusion dans les programmes de l'IB [En ligne], chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://resources.ibo.org/data/learning-diversity-and-inclusion-in-ib-programmes_a910d098-5e8d-4a40-b072-83b4a4c009b7/learning-diversity-and-inclusion-in-ib-programmes-fr_260d4ae1-cc74-45c5-b794-2b1ce4afd064.pdf, page consultée le 1er novembre 2022.

Vision de l'établissement

Le PEI vise le développement des aptitudes du profil de la communauté d'apprentissage. Ainsi, tous les membres de l'équipe école ont le souhait de développer des aptitudes comme l'ouverture d'esprit et l'altruisme. Dans cette perspective, lors de l'admission des élèves au Programme d'éducation intermédiaire, nous faisons aussi preuve de ces aptitudes. Tout en respectant les critères d'admission, nous accueillons aussi des élèves avec des besoins particuliers (EHDAA). Nous leur offrons ensuite le soutien nécessaire pour développer tout leur potentiel.

Obligations légales

Par sa politique d'inclusion et son projet éducatif, l'école Jean-Baptiste-Meilleur s'engage à instaurer un encadrement et à mettre en place les ressources nécessaires pour soutenir tous les élèves admis au programme. Par souci d'équité, l'équipe école s'assure de mettre en place l'ensemble des mesures d'adaptation prévues au plan d'intervention des élèves dès leur arrivée au secondaire. De plus, l'arrimage entre le primaire et le secondaire est un processus rigoureux qui permet d'assurer un partage d'informations pertinentes pour la réussite des élèves qui intégreront le programme.

Obligation en lien avec la Loi sur l'instruction publique :

Selon la loi, toute personne « a aussi droit, dans le cadre des programmes offerts par le centre de services scolaire, aux autres services éducatifs, complémentaires et particuliers, prévus par la présente loi et le régime pédagogique visé au premier alinéa ainsi qu'aux services éducatifs prévus par le régime pédagogique applicable à la formation professionnelle établi par le gouvernement en vertu de l'article 448. » [3].

[3] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, La loi sur l'instruction publique [En ligne], https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/I-13.3%20/ , page consultée le 1er novembre 2022

Obligations légales

Obligations en lien avec les Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes (2020):

Les Normes de mise en œuvre des programmes de l'IB nous obligent à :

« Soutien aux élèves 2.2.2 - L'établissement scolaire détermine et fournit le soutien à l'apprentissage approprié. »

« Soutien aux élèves 2.2.3 - L'établissement scolaire favorise le bien-être social, émotionnel et physique des élèves et des enseignants. »

« Approches de l'enseignement 4.3.5 - Les enseignants suppriment les obstacles à l'apprentissage afin de permettre à chaque élève de développer, de poursuivre et d'atteindre des objectifs d'apprentissage personnels et stimulants. »

« Approches de l'évaluation 4.4.3 – L'établissement scolaire administre l'évaluation de manière cohérente, équitable, inclusive et transparente. »[4].

[4] BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Normes de mise en oeuvre des programmes et applications concrètes [En ligne], chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.ibo.org/globalassets/new-structure/become-an-ib-school/pdfs/programme-standards-and-practices-fr.pdf, page consultée le 1er novembre 2022.

Obligations légales

Obligations en lien avec les Normes et modalités de l'école:

Les normes et modalités établies à notre école nous obligent à :

4.1 EN COURS DE CYCLE, DES ACTIONS PEDAGOGIQUES DIFFERENCIEES SONT MISES EN ŒUVRE POUR SOUTENIR LA PROGRESSION DE L'ELEVE DANS SES APPRENTISSAGES.

4.1.1 L'enseignant identifie des moyens basés sur des pratiques gagnantes afin de répondre aux besoins particuliers de ses élèves (enseignement explicite, enseignement réciproque, regroupement ponctuel, etc.).

4.1.2 L'équipe-niveau disciplinaire, l'enseignant ou les deux organisent différentes structures pédagogiques qui nécessitent des stratégies d'enseignement diversifiées afin de tenir compte des besoins de tous les élèves (ateliers d'écriture, dépistage en lecture, groupes de besoins pour la récupération, etc.).

Services aux élèves

À l'école Jean-Baptiste-Meilleur, nous sommes soucieux d'offrir des services de qualité à nos élèves. Tous les élèves ont droit à des services (académiques, psychosociaux) pour les soutenir au quotidien et en contexte d'évaluation.

Moyens d'action

L'équipe éducative de Jean-Baptiste-Meilleur assure un suivi des élèves qui ont un plan d'intervention. Parfois, un plan d'aide peut aussi être mis en place pour des mesures adaptatives temporaires. Chacun des groupes du PEI, de la 1re à la 5e secondaire, a un tuteur de classe qui assure un accompagnement des élèves. Nous avons à cœur l'atteinte du plein potentiel de chacun et nous croyons que cela est favorisé par l'implication des élèves, selon leurs intérêts, dans des activités extrascolaires. L'école Jean-Baptiste-Meilleur offre une panoplie d'activités complémentaires et parascolaires sur l'heure du diner et en dehors des heures de classe.

Services aux élèves

Services offerts aux élèves:

- RSEQ (équipes compétitives dans le réseau du sport scolaire)
- Animation sur les plans culturel, sportif et social
- Large éventail d'activités parascolaires
- Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire
- Orientation scolaire et professionnelle
- Activités de sensibilisation et de prévention
- Transport scolaire
- Psychoéducation
- Orthopédagogie
- Éducation spécialisée
- Animation du milieu et vie étudiante
- Périodes de récupération et de reprises d'examens
- Projets interdisciplinaires, projets de niveau, projets de design, activités de service action
- Pont ou Passerelle en mathématique de 4e secondaire
- Cours d'été
- Comités divers

Services aux élèves

Services professionnels année 2023-2024

- Une psychologue (1 journée par semaine)
- Deux psychoéducatrices (temps plein)
- Une conseillère en orientation (temps plein (en congé de maternité))
- Huit surveillants.es d'élèves
- Une technicienne en loisirs (temps plein)
- Un technicien en audiovisuel (temps plein)
- Une technicienne en documentation (temps plein)
- Quatre techniciens.nes en travaux pratiques (temps plein)
- Deux orthopédagogues (un poste temps plein et un poste 3 jours semaines)
- Une conseillère pédagogique au PEI (temps plein)
- Quatre techniciens.nes en éducation spécialisée (temps plein)
- Une infirmière (3 jours par semaine)

Droits et responsabilités

Dans le cadre d'une gestion efficace, le travail de collaboration est la clé de la réussite. Tout un chacun occupe un rôle important pour l'atteinte des objectifs fixés. Une bonne définition des droits et responsabilités de chacun est donc nécessaire pour que les obstacles à l'apprentissage soient supprimés et que chaque élève de l'école puisse atteindre tout son potentiel.

Établissement

Droits et responsabilités :

- Disposer et publiciser la politique d'inclusion et programmer des révisions et des mises à jour de celle-ci;
- Entretenir une communication ouverte avec les parents et les tuteurs légaux des élèves (bonne collaboration) ;
- Offrir des services aux élèves ayant des besoins particuliers afin de les aider dans leurs apprentissages et autres difficultés ;
- Soutenir les enseignants dans la mise en œuvre du programme et favoriser l'échange entre les professionnels et les enseignants.

Enseignants

Droits et responsabilités :

- Prendre connaissance de la politique d'éducation inclusive ;
- Avoir une bonne connaissance des divers critères des 8 groupes matières de l'IB ;
- Collaborer avec l'équipe école pour mettre en œuvre le PEI ;
- Créer et exiger un climat de classe propice au travail permettant aux élèves d'apprendre selon leurs besoins et d'atteindre leurs objectifs;
- Prévoir une charge de travail permettant aux élèves de gérer adéquatement leur temps afin de produire des travaux conformes aux attentes de l'IB;
- Participer aux formations offertes aux enseignants (formations en lien avec l'inclusion des élèves EHDAA);
- Soutenir les élèves qui ont des besoins particuliers ;
- Prévoir de la différenciation pédagogique lorsque cela est possible.

Élèves

Droits et responsabilités :

- S'impliquer dans sa réussite scolaire ;
- Faire de l'écoute active et maintenir une posture d'apprenant;
- Participer aux récupérations lorsque le besoin s'en fait sentir et/ou lors d'une absence ;
- Faire les devoirs et les travaux demandés, se préparer avant une évaluation et remettre ses travaux et projets à temps ;
- Transmettre aux enseignants ses besoins et les moyens concrets reliés à ceux-ci pour s'assurer d'obtenir les conditions gagnantes pour une réussite (Annexe I);
- Être sensible à la différence et être ouvert d'esprit.

Parents/tuteurs légaux

Droits et responsabilités :

- Prendre connaissance de la politique de l'école en matière d'éducation inclusive ;
- Informer l'équipe école de toutes informations pouvant interférer avec l'apprentissage de son enfant ;
- Respecter et assumer les choix de cours planifiés à l'horaire de son enfant ;
- Agir de façon cohérente en fonction des valeurs du PEI (ouverture d'esprit, respect de la différence…);
- Soutenir son enfant dans la planification et l'organisation de ses travaux.

Liens entre la politique d'éducation inclusive et la politique d'intégrité

Notre politique d'inclusion en en lien avec notre politique d'intégrité. En effet, l'intégrité intellectuelle consiste en l'honnêteté, la confiance, l'équité, le respect et la responsabilité. Ainsi, les principes d'équité et de respect vont de pair avec celui d'inclusion. Tous les élèves doivent être traités équitablement et avec respect par l'équipe école et vice versa.

À JBM, tout manquement à un des principes d'intégrité sera déclaré et une sanction sera appliquée en fonction de la gravité des gestes posés. En cas de manquement, l'équipe école travaillera en collaboration avec l'élève et son parent afin de faire réfléchir l'élève à l'importance de faire preuve d'intégrité.

Liens entre la politique d'éducation inclusive et la politique linguistique

Notre politique linguistique est en lien direct avec notre politique d'inclusion. En effet, peu importe la langue maternelle de l'élève inscrit au PEI, il aura le soutien nécessaire pour développer les trois langues. Un élève qui éprouve des difficultés dans une de ses trois langues aura assurément le soutien de son enseignant.

De plus, l'élève ayant des besoins particuliers (EHDAA) aura le soutien et les services nécessaires pour développer ses compétences langagières autant en français, en anglais qu'en espagnol.

Liens avec les autres politiques

Liens entre la politique d'éducation inclusive et la politique d'évaluation

Notre politique d'évaluation est directement en lien avec notre politique d'inclusion. En effet, les enseignants offrent le soutien nécessaire à leurs élèves afin qu'ils puissent développer leur plein potentiel. Ainsi, les élèves qui ont des besoins particuliers auront les ressources nécessaires pour les soutenir en cours d'apprentissage et lors des évaluations.

Dans le but d'être le plus inclusif possible, les enseignants utilisent des stratégies de différenciation pédagogique. Ces stratégies peuvent toucher l'environnement, le processus, le contenu et/ou le produit.

Liens entre la politique d'éducation inclusive et la politique d'admission

Notre politique d'inclusion est en lien direct avec notre politique d'admission. En effet, un élève ayant des besoins particuliers peut intégrer le PEI s'il répond aux exigences d'entrée au programme. Les élèves admis au PEI recevront l'aide et le support nécessaire pour palier à leur(s) difficulté(s).

À leur arrivée à notre école, les élèves qui ont un plan d'aide ou un plan d'intervention recevront le support auquel ils ont le droit. De plus, l'arrimage entre le primaire et le secondaire permet à l'équipe école de mettre en place, le plus rapidement possible, les mesures d'aide pour que les élèves puissent bien débuter l'année scolaire.

Bibliographie

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, La diversité d'apprentissage et l'inclusion dans les programmes de l'IB [En ligne], chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://resources.ibo.org/data/learning-diversity-and-inclusion-in-ib-programmes_a910d098-5e8d-4a40-b072-83b4a4c009b7/learning-diversity-and-inclusion-in-ib-programmes-fr_260d4ae1-cc74-45c5-b794-2b1ce4afd064.pdf, page consultée le 1er novembre 2022.

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique [En ligne], chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://resources.ibo.org/data/m_0_mypxx_guu_1405_6_f.pdf, page consultée le 21 septembre 2022.

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes [En ligne], chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.ibo.org/globalassets/new-structure/become-an-ib-school/pdfs/programme-standards-and-practices-fr.pdf , page consultée le 1er novembre 2022.

ÉCOLE SECONDAIRE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR, Normes et modalités [En ligne], chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://blogues.csaffluents.qc.ca/jbm/files/2022/11/Normes-et-modalites-.pdf, page consultée le 9 novembre 2022.

ÉCOLE SECONDAIRE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR, Projet éducatif [En ligne] chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://blogues.csaffluents.qc.ca/jbm/files/2019/10/Projet-%C3%89ducatif-Jean-Baptiste-Meilleur-2019.pdf, page consultée le 21 septembre 2022

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, La loi sur l'instruction publique [En ligne], https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/I-13.3%20/, page consultée le 1er novembre 2022

Annexe I

AIDE TECHNOLOGIQUE:	
. Anglais	☐
. Éthique et culture religieuse	☐
. Français	☐
. Géographie	☐
. Histoire	☐
. Mathématique	☐
. Science	☐
TIERS DU TEMPS:	
. Anglais	☐
. Éthique et culture religieuse	☐
. Français	☐
. Géographie	☐
. Histoire	☐
. Mathématique	☐
. Science	☐
Date de maj	
Particularités	
Local distinct	☐
Remarque	